

LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE POUR LES ASSOCIATIONS



ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

THÈME : LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION, LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



2



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Levier de simplification et d'accélération de la transition numérique, la facture électronique est une réforme qui concerne progressivement toutes les entités assujetties à la TVA en France.

Votre association est-elle concernée ? Comment cela fonctionne ? Comment la mettre en place ?

Cette formation, animée par l'Ordre des Experts-Comptables Hauts-de-France, permettra aux associations d'y voir plus clair sur la mise en oeuvre de cette obligation.

Objectifs principaux :

Comprendre les enjeux et le fonctionnement de la facturation électronique

Identifier les gains attendus

Préparer concrètement son association à l'obligation de réception et de transmission des factures électroniques

DATE(S) DE LA FORMATION

13 octobre 2026

18h00-20h00

LIEU DE LA FORMATION

Espace Dewailly

80000 Amiens

POUR S'INSCRIRE



03 22 92 50 59



contact@maam.fr



<https://www.maam.fr/agenda/maam>

STRUCTURE FORMATRICE



Maison des associations d'Amiens métropole



Voir la présentation de cette structure